

Conseil CPAS du jeudi 27 août 2020 à 19h30

Le président du Cpas vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 27 août 2020 à 19h30 dans la salle de réunion du Centre administratif. Les mesures de distance sociale et d'hygiène seront appliquées au maximum.

Afin d'optimiser l'application des mesures contre le coronavirus, seul un public limité peut être admis. Un maximum de 4 citoyens intéressés sont admis, 4 membres de la presse et le commissaire d'arrondissement. Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance par info@devoor.be si vous souhaitez assister à la session. La priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent en premier.

Ordre du jour

Séance publique avec public limité

Affaires générales / administratives

1.	Sujet	Questions des conseillers
	Description	Questions des conseillers
	Motivation	Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau Permanent
	Proposition	Prise de connaissance des questions des membres du Conseil.

2.	Sujet	Modification du statut juridique du personnel
	Description	Modification du statut juridique
	Motivation	Il est proposé d'ajouter un chapitre au statut juridique du personnel concernant la possibilité de transférer des membres du personnel de la commune au Cpas et vice versa.
	Proposition	Approbation de la modification du statut juridique

3.	Sujet	Transfert d'un membre du personnel de la commune au Cpas.
	Description	Transfert d'un membre du personnel de la commune au Cpas.
	Motivation	Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du personnel 2020, un membre du personnel de la commune sera transféré au Cpas à partir du 1 ^{er} septembre 2020.
	Proposition	Approbation du transfert d'un membre du personnel de la commune au Cpas.

4.	Sujet	Mise en oeuvre de l' accord sectoriel
	Description	Mise en oeuvre de l'accord sectoriel
	Motivation	Un accord sectoriel a été conclu pour le personnel des administrations locales et provinciales. L'intention est d'augmenter le pouvoir d'achat de tout le personnel. Un accord a été conclu avec les syndicats. Le conseil est invité à approuver ces mesures.
	Proposition	Approbation de la mise en œuvre de l' accord sectoriel

5.	Sujet	Demande de renseignements auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale pour l'attribution d'un avantage complémentaire en vertu de la subvention liée au COVID-19 pour soutenir le budget de consommation des groupes cibles vulnérables.
	Description	Demande d'information à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, attribution d'une allocation complémentaire aux consommateurs vulnérables
	Motivation	Suite à la crise du corona, le gouvernement flamand propose aux autorités locales des moyens financiers afin de mettre des bons de consommation à disposition des personnes vulnérables. Fourons dispose de la somme de €6802,61. Il est proposé d'utiliser les données de la Banque de sécurité sociale pour avoir accès aux personnes de références de Fourons bénéficiant de l'intervention majorée et de les considérer comme groupes cibles pour l'attribution des bons de consommation.
	Proposition	Approbation de la proposition d'utiliser les données de la Banque Carrefour de sécurité sociale pour l'attribution des bons de consommation.

6.	Sujet	Ajout du plan d'action REG07 Lutte contre la pauvreté dans le plan pluriannuel 2020-2025
	Description	Ajout du plan d'action REG07 Lutte contre la pauvreté dans le plan pluriannuel 2020-2025
	Motivation	Il est proposé d'ajouter un plan d'action REG07 « Lutte contre la pauvreté » au plan pluriannuel. Ceci est nécessaire dans le contexte de la déclaration sur l'utilisation de deux subsides Corona se rapportant à la lutte contre la pauvreté que le Gouvernement Flamand met à disposition.
	Proposition	Adoption du plan d'action REG07 « Lutte contre la pauvreté » au plan pluriannuel.

Affaires financières

7.	Sujet	Prise de connaissance de l'approbation du compte annuel 2019 CPAS Fourons
	Description	Prise de connaissance de l'approbation du compte annuel 2019 CPAS Fourons
	Motivation	Le 24 juin 2020 l'autorité de tutelle a approuvé le compte annuel 2019. Les membres sont invités à prendre connaissance de la décision d'approbation.
	Proposition	Prise de connaissance de l'approbation du compte annuel 2019 CPAS Fourons

SEANCE FERMEE

Service Social

8.	Sujet	Prise de connaissance Bureau Permanent
	Description	Prise de connaissance Bureau Permanent
	Motivation	Le conseil prend connaissance des Bureaux Permanents du 23 juin, 16 et 28 juillet et 11 août 2020
	Proposition	Prise de connaissance Bureau Permanent

Avec mes meilleures salutations,

Hilde Broers

Président